2017

Assurances sociales en Suisse

Statistique de poche



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizza

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

La statistique de poche «Assurances sociales en Suisse» offre une vue d'ensemble des différentes assurances sociales et de leur compte global. Les indications sur les recettes, les dépenses et le capital, le montant des prestations et les bénéficiaires sont complétées par une double page présentant les taux de cotisation et les données générales telles que les indicateurs démographiques.

Source des données :

Statistique des assurances sociales suisses 2017 (à paraître à l'automne 2017)

Renseignements:

Salome Schüpbach Tél. 058 465 03 39 salome.schuepbach@bsv.admin.ch

Stefan Müller Tél. 058 462 90 23 stefan mueller@bsv.admin.ch

Internet:

Vous trouverez les publications statistiques plus détaillées de l'OFAS à l'adresse : www.ofas.admin.ch → Publications & Services → Statistiques

Commande (gratuite):

Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne www.publicationsfederales.admin.ch

Commentaires détaillés :

Revue «Sécurité sociale» 2/2017 et 3/2017.

Les différentes assurances sociales

Introduction

- 4 Bénéficiaires
- Part des dépenses des assurances sociales
- Compte d'exploitation

PP AMal AA APG AC

AVS

3 Prestations

Compte global des assurances sociales

CGAS

- A Résultats actuels
- Evolution du compte global
- B Compte global
- G Taux de variation du compte global
- Part des recettes
- H Capital
- Part des dépenses
- Taux de la charge sociale et des prestations sociales
- Compte global par
- Dépenses par fonction

Taux de cotisation et données générales

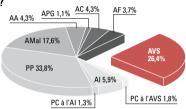
Assurance-vieillesse et survivants

L'assurance-vieillesse et survivants (AVS) compense partiellement la perte de revenu du travail survenue en raison de la vieillesse ou du décès. L'AVS concerne la totalité de la population en Suisse. Elle est avant tout financée par les cotisations des salariés et des employeurs et par des contributions des pouvoirs publics. Elle forme, avec l'Al et les PC, le premier pilier de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

Quelle est la part de l'AVS dans les dépenses des assurances sociales?

Dépenses en 2015, en %

Sur l'échelle des dépenses (158 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AVS, avec 26.4 %, vient en deuxième position. 99,5 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



A combien se montent les rentes AVS?

Rentes ordinaires, en francs par mois

Montants des rentes complètes en 2017 ¹	Minimum	Maximum
Rente de vieillesse (100%)	1′175	2′350
Rente de veuve ou de veuf (80%)	940	1′880
Rente complémentaire pour l'épouse (30%)	353	705
Rente d'orphelin ou d'enfant (40%)	470	940
Rentes moyennes en 2016 en Suisse	Femmes	Hommes
Rente de vieillesse	1′867	1′838
Rente de veuve ou de veuf	1′600	1′275

Combien de personnes touchent une rente AVS?

Bénéficiaires de rentes AVS, en décembre

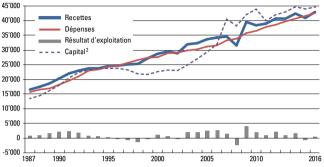
Année	Rentes principales			Rentes com- plémentaires	Rentes de survivants	
	Femmes	Hommes	Femmes et hommes	Conjoint, enfants	Veuves, veufs et orphelins	
2013	1′174′028	968'725	2′142′753	59′972	169'443	
2014	1'196'904	999'555	2'196'459	58'698	173′328	
2015	1′213′762	1'026'059	2'239'821	57′289	177′733	
2016	1′233′642	1′051′812	2'285'454	55′566	181'833	

¹ Tous les montants des rentes se calculent à partir du montant de la rente principale (cf. art. 35 ss LAVS).

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AVS?







	2013	2014	2015	2016	TV 2016
Total des recettes	40'884	42′574	41′177	42'969	4,4%
Cotisations assurés/employeurs	29'539	29'942	30'415	30'862	1,5%
Contributions des pouvoirs publics	10'441	10'598	10′737	10'896	1,5%
Confédération	7′815	7′989	8'159	8'315	1,9%
TVA et impôt maisons de jeu	2'626	2'609	2′578	2′581	0,1%
Produit du capital, var. de valeur du capital	894	2′027	20	1′205	-
Actions récursoires, autres	9	6	5	6	18,3%
Total des dépenses	39'976	40'866	41′735	42′530	1,9%
Prestations sociales	39'781	40'669	41′533	42'326	1,9%
Prestations en espèces	39'600	40'483	41′372	42′154	1,9%
Prestations en nature	67	73	77	81	6,0%
Prestations collectives	114	114	85	91	8,0%
Frais d'administration et de gestion	195	197	202	204	1,1%
Résultat d'exploitation	908	1′707	-558	438	178,5%
Résultat de répartition (sans le produit du capital et les variations de valeur du capital)	14	-320	-579	-767	-32,5%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	744	465	167	-145	-187,0%
Capital ²	43'080	44'788	44'229	44'668	1,0%

L'AVS a clos l'exercice 2016 avec un résultat d'exploitation positif. Le capital a augmenté pour atteindre 44,7 milliards de francs. Cela respecte le principe selon lequel le capital ne doit pas être inférieur au montant des dépenses d'une année. Le résultat de répartition, qui ne tient pas compte du produit courant du capital, présentait un déficit de 767 millions de francs. Il était négatif pour le troisième exercice consécutif. Le résultat du CGAS, calculé dans une perspective macroéconomique, était quant à lui négatif pour la première fois, avec un déficit de 145 millions de francs.

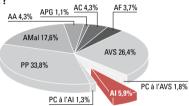
² Y compris la créance envers l'Al. 2011: transfert de 5 milliards de francs à l'Al ; 2007: transfert de 7'038 millions de francs, part versée à la Confédération sur la vente de l'or de la BNS.

L'assurance-invalidité (AI) garantit à l'assuré, par des mesures de réadaptation ou des prestations en espèces, le minimum vital en cas de diminution durable de sa capacité de gain pour raison de santé. Destinée à l'ensemble de la population, elle est financée par les cotisations salariales et par des contributions de la Confédération (financement additionnel de l'Al par relèvement de la TVA de 2011 à 2017). Elle forme, avec l'AVS et les PC, le premier des trois piliers de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

Quelle est la part de l'Al dans les dépenses des assurances sociales?

Dénenses en 2015, en %

Sur l'échelle des dépenses (158 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'Al, avec 5,9%, vient en quatrième position. 89.8 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



A combien se montent les rentes Al?

Rentes ordinaires, en francs par mois

Montants des rentes complètes en 2017 ¹	Minimum	Maximum
Rente d'invalidité (100%)	1′175	2′350
Rente pour enfant (40%)	470	940
Rentes moyennes en 2016 en Suisse	Femmes	Hommes
Rente d'invalidité	1'445	1′503

Combien de personnes touchent une rente Al?

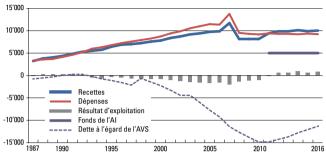
Bénéficiaires de rentes AI, en décembre

Année	Femmes	Rentes d'invalidité Hommes	Femmes et hommes	Rentes pour enfants
2013	118′549	146′571	265′120	80′134
2014	116′373	143′557	259'930	75′952
2015	114'898	140′449	255′347	72′593
2016	113′327	138′392	251′719	69'463

¹ Tous les montants des rentes se calculent à partir du montant de la rente principale (cf. art. 35 ss LAVS).

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'Al?

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2013	2014	2015	2016	TV 2016
Total des recettes	9'892	10′177	9'918	10'024	1,1%
Cotisations assurés/employeurs	4′951	5′018	5'096	5′171	1,5%
Contributions des pouvoirs publics	4'804	4'867	4'804	4'667	-2,9%
Confédération	3′508	3′576	3′533	3'525	-0,2%
Conféd., contrib. intérêts sur dette Al	179	172	160	30	-81,2%
TVA	1′117	1′119	1′111	1′112	0,1%
Produit du capital, var. de valeur du capital	77	238	-31	131	516,3%
Actions récursoires, autres	59	54	49	55	12,3%
Total des dépenses	9'306	9'254	9'304	9'201	-1,1%
Prestations sociales	8'354	8'301	8'358	8'388	0,4%
Prestations en espèces	6′584	6′507	6'467	6'464	0,0%
Prestations en nature	1'619	1'649	1′725	1′769	2,6%
Prestations collectives	151	145	166	155	-6,6%
Frais d'administration et de gestion	664	678	689	690	0,1%
Intérêts débiteurs du capital	287	275	257	122	-52,4%
Résultat d'exploitation	586	922	614	823	34,2%
Résultat de répartition (sans le produit du capital et les variations de valeur du capital)	509	685	645	692	7,3%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	565	753	707	753	6,5%
Fonds de l'Al	5′000	5′000	5′000	5′000	0,0%
Dette à l'égard de l'AVS	-13′765	-12′843	-12′229	-11′406	6,7%

Les résultats positifs obtenus de 1988 à 1992 ont été suivis, depuis 1993, par des déficits. En 1988 et en 1995, le taux de cotisation a été relevé de 0,2 point; en 1998 et en 2003, il y a eu un transfert de capital du fonds des APG (1998: 2,2 milliards de francs, 2003: 1,5 milliard). 2011: constitution d'un fonds AI séparé, doté d'un capital de départ de 5 milliards de francs. Depuis 2012, des excédents ont permis de stabiliser le niveau de ce fonds à 5 milliards de francs et de réduire de 14,9 milliards de francs à 11,4 milliards de francs la dette de l'AI envers l'AVS à fin 2016.

5

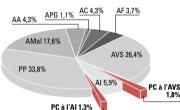
Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

Les prestations complémentaires (PC) s'ajoutent aux prestations de l'AVS et de l'Al lorsque les revenus ne suffisent pas à couvrir les besoins vitaux. Le droit à ces prestations sous condition de ressources est garanti par la loi. Ont droit aux PC les Suisses qui résident en Suisse et les étrangers à certaines conditions. Les PC sont financées par des ressources fiscales. Cette assurance constitue, avec l'AVS et l'Al, le premier des trois piliers de notre système de prévoyance tel que le concoit la Constitution.

Quelle est la part des PC dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2015, en %

Sur l'échelle des dépenses (158 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les PC, avec 3,0 %, viennent en avant-dernière position. 58,1 % des dépenses servent à financer les PC à l'AVS et 41,9 % les PC à l'AI.



A combien se montent les prestations complémentaires?

Prestations, en francs par an

Prestation moyenne 2016	á domicile	en home
Rentier AV ¹ , seul sans enfants	983	3′073
Rentier AI, seul sans enfants	1′197	3'687
Calcul de base des PC en 2017	Personnes seules	Couples
Besoins vitaux (montant forfaitaire)	19'290	28'935
Loyer brut maximal pris en compte	13′200	15'000
Franchise sur le revenu	1′000	1′500
Fortune non imputable	37′500	60'000
Franchise pour immeuble	112′500	112′500

Combien de personnes touchent des PC?

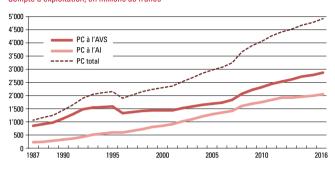
Bénéficiaires de PC à l'AVS et à l'AI, en décembre

Année	Bénéficiaires de PC			Total	Part des re	ntiers touch	uchant une PC	
	PC à l'AV1	PC à l'AS ²	PC à l'Al		PC à l'AV1	PC à l'AS ²	PC à l'Al	
2013	185′770	3′577	111′400	300′747	12,2%	7,9%	42,7%	
2014	192'856	3'631	112'864	309'351	12,4%	8,3%	44,1%	
2015	197′417	3′765	113'858	315′040	12,5%	8,6%	45,2%	
2016	201'056	3'830	113′708	318′594	12,5%	8,9%	46,0%	

¹ Assurance-vieillesse

A combien se montent les recettes et les dépenses des PC?

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2013	2014	2015	2016	TV 2016
Total des recettes	4′528	4'679	4′782	4′901	2,5%
Contrib. des pouv. publ. aux PC à l'AVS	2'605	2′712	2′778	2'856	2,8%
Confédération	668	696	710	738	4,0%
Cantons	1′937	2′016	2'069	2′119	2,4%
Contrib. des pouv. publ. aux PC à l'Al	1′923	1′967	2′004	2′045	2,1%
Confédération	678	702	713	727	2,0%
Cantons	1′245	1′264	1′290	1′317	2,1%
Total des dépenses	4′528	4'679	4′782	4′901	2,5%
Prestations complémentaires à l'AVS	2'605	2′712	2′778	2'856	2,8%
Garantie des besoins vitaux	1′074	1′113	1′148	1′186	3,3%
Coûts suppl. liés au séjour en home	1′296	1′348	1′364	1′398	2,5%
Frais de maladie et d'invalidité	235	251	266	273	2,4%
Prestations complémentaires à l'Al	1′923	1′967	2'004	2′045	2,1%
Garantie des besoins vitaux	1′103	1′125	1′143	1′167	2,1%
Coûts suppl. liés au séjour en home	649	661	671	684	1,9%
Frais de maladie et d'invalidité	171	181	189	194	2,7%
Résultat					-
Capital	-	-	-	-	-

Les recettes des PC sont égales aux dépenses, puisque les coûts sont intégralement pris en charge par la Confédération et les cantons. De tout temps, les dépenses des PC à l'AVS ont été supérieures à celles des PC à l'Al. Cependant, jusqu'en 2006, les secondes se sont rapprochées des premières. De 2007 à 2011, ainsi que depuis 2013, les dépenses des PC à l'AVS ont au contraire augmenté davantage que celles des PC à l'Al. La suppression du plafond des PC (surtout pour les personnes en home) explique le taux de croissance exceptionnellement élevé des PC à l'AVS comme des PC à l'Al enregistré en 2008.

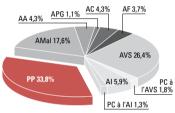
5

Les prestations de la prévoyance professionnelle (PP) compensent en partie la perte de revenu du travail survenue en raison de la vieillesse, de l'invalidité ou du décès. Le 2º pilier vise le maintien du niveau de vie antérieur. Le régime obligatoire de la PP englobe depuis 1985 tous les salariés dont le revenu atteint un certain montant (seuil d'entrée). Il est financé principalement par les cotisations salariales et par les produits du capital. Les données qui suivent portent sur la PP dans son ensemble (y c. le régime surobligatoire). La PP forme le 2º pilier de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

Quelle est la part de la PP dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2015, en %

Sur l'échelle des dépenses (158 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), la PP, avec 33,8 %, vient en première position. 52,7 % de ses dépenses sont consacrées aux rentens, 13,8 % aux versements en capital et 15,2 % aux prestations de sortie nettes. Les 9,1 % restants correspondent à des frais d'administration et à des frais de gestion de la fortune.



3 A combien se montent les rentes de la PP?

Rente moyenne de la PP, en francs par an

	Rentes de vieillesse		Rentes veu	ves/veufs	Rentes d'invalidité		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
2012	18'151	36′605	19'517	11′519	13'844	18'304	
2013	18'312	36'437	19'575	14'229	13'894	17′338	
2014	18'578	36′217	19'982	11′764	13'814	17′576	
2015	18'313	35′981	20′129	12'419	14'036	18'362	

4 Combien de personnes touchent une rente de la PP?

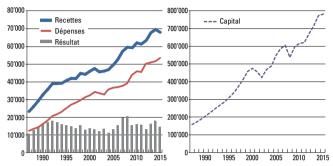
Bénéficiaires de rentes de la PP

Année	Rentes de vieillesse	Rentes veuves/veufs	Rentes enfants/orphelins	Rentes d'invalidité
2012	645′702	182′339	66′673	131′150
2013	670′411	184'499	66'216	131′708
2014	696′176	185'096	64′944	128'265
2015	720′815	186′484	63′475	120′706

A combien se montent les recettes et les dépenses de la PP?

5

Compte d'exploitation des institutions de prévoyance, en millions de francs



	2013	2014	2015	2016	TV 2015
Total des recettes	67'682	69'635	68'225		-2,0%
Cotisations assurés/employeurs	42'897	46′107	45′813		-0,6%
Versements initiaux (hors prest. de libre pass.)	10'466	8'149	8′503		4,3%
Produit du capital hors réévaluations	14'227	15'292	13′796		-9,8%
Recettes provenant de services, autres	92	87	113		30,0%
Total des dépenses	51′118	51′825	53'470		3,2%
Prestations sociales	33'228	34'273	35′504		3,6%
Rentes	26'549	27′222	28′161		3,4%
Prestations en capital	6'679	7′051	7′343		4,1%
Frais d'administration et de gestion	4′005	4′632	4′855		4,8%
Prestations de sortie, paiements à d'autres assurances, intérêts passifs	13′885	12′920	13′111		1,5%
Résultat	16′564	17′809	14′754		-17,2%
Variation du capital ¹	45′200	57′800	9′100		-84,3%
dont variation de valeur du capital (Bourse)	32'606	42′540	-3′907		-109,2%
Capital	712′500	770′300	779′400		1,2%

Comme la PP se trouve encore en phase de constitution (1985 : instauration du régime obligatoire), les recettes sont nettement supérieures aux dépenses. L'évolution du capital est liée aux variations de valeur du capital et au résultat. Les crises boursières de 2001–2002 et de 2008 ont été à l'origine de pertes de valeur et, dans les deux cas, d'une diminution du capital de la PP. Des pertes de valeur du capital ont à nouveau été enregistrées en 2015. Dans l'ensemble, grâce à un résultat de 15 milliards de francs, le capital a augmenté pour atteindre 779 milliards de francs.

¹ Résultat, variations de valeur du capital et autres variations du capital.

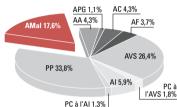
Assurance-maladie

L'assurance-maladie (AMal) couvre les coûts des traitements hospitaliers et ambulatoires en cas de maladie. Obligatoire depuis 1996, elle est financée par des primes échelonnées. Des réductions de primes octroyées par les cantons et cofinancées par la Confédération allègent la charge des assurés de condition économique modeste.

Quelle est la part de l'AMal dans les dépenses des assurances sociales?

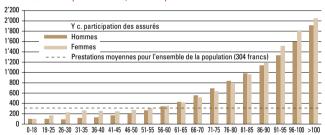
Dépenses en 2015, en %

Sur l'échelle des dépenses (158 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AMal, avec 17,6 %, vient en troisième position. 94,8 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



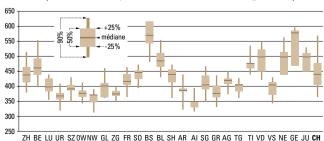
A combien se montent les prestations de l'AMal?

Prestations movennes en 2015, en francs par mois



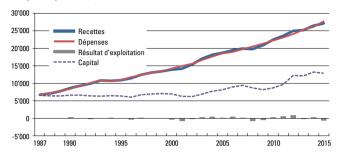
Quel est le montant des primes de l'AMal dans mon canton?

Primes pour adultes en 2017 (avec franchise ord. et couv. accidents), en francs par mois



A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AMal?

Compte d'exploitation, en millions de francs



2,8% 5,8% 2,0% -79,0% -18,0%
2,0%
-79,0%
-,
-18,0%
6,3%
5,4%
72,2%
-8,6%
140,7%
2,2%
38,4%
-305,1%
-173,3%
-56,5%
-1,9%
-9,1%

L'AMal est financée par répartition, ce qui explique que les recettes et les dépenses évoluent plus ou moins parallèlement. En 2015, les dépenses de l'assurance ont été supérieures aux recettes. Le résultat d'exploitation négatif a entraîné un recul du capital à 12,9 milliards de francs. Le capital comprend les provisions, surtout pour les cas d'assurance non liquidés et les réserves de sécurité et de fluctuation.

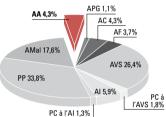
5

L'assurance-accidents (AA) vise à couvrir les conséquences économiques des accidents et maladies professionnels (AAP) ainsi que des accidents non professionnels (AANP) des salariés. Financée par des primes fixées en pour mille du gain assuré, elle est obligatoire pour les salariés depuis 1984. Les primes de l'AAP sont à la charge de l'employeur, celles de l'AANP étant en principe à la charge du salarié.

Quelle est la part de l'AA dans les dépenses des assurances sociales?

Dépenses en 2015, en %

Sur l'échelle des dépenses (158 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AA, avec 4,3 %, vient en sixième position. 29,4 % de ses dépenses sont consacrées aux frais de soins, 27.7 % aux indemnités journalières et 28.9 % aux rentes et aux prestations en capital.



Quelles sont les prestations prises en charge par l'AA et à combien se montent-elles?

Montants

Prestations pour soins et remboursements de frais (principalem, traitement médical) 2017 Prestations en espèces Indemnité journalière en cas d'incapacité totale de travail 80%1 Rente d'invalidité en cas d'invalidité totale 80%1 Alloc, pour impotent de 812 à 2'436 fr. par mois Rentes de survivants veuve et veuf 40%1

15%¹ orphelin de père ou de mère 25%1 orphelin de père et de mère

Prestation moyenne de la SUVA en 2016 en francs	AAP	AANP	AAC
Indemnité journalière	6'243	5'435	6′875
Rente d'invalidité	14′711	16′272	16'054
Rente de survivants	24'013	21′072	24'434

Combien de personnes bénéficient de prestations de l'AA?

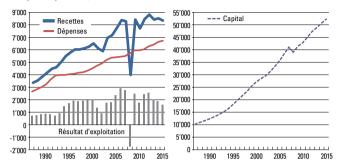
Nombre d'accidents et de bénéficiaires de rentes dans l'AA

Année	Nombre d'accidents annoncés		Rentes d'	invalidité et	de survivants	
	AAP	AANP	Total, y c. AAC	AAP	AANP	Total, y c. AAC
2013	268'918	516'694	800'387	48'420	54'405	104'622
2014	268'156	513'259	796′703	47'691	53′537	103'070
2015	266'349	526'228	808'975	46'998	52'922	101′786
2016	265'932	530′592	814′178			

Du gain assuré (gain maximum assuré = 148'200 francs par an).

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2013	2014	2015	2016	TV 2015
Total des recettes	8'445	8′565	8′369		-2,3%
Cotisations assurés/employeurs	6′082	6′089	6′176		1,4%
Produit du capital, var. de valeur du capital	2'060	2′198	1′946		-11,5%
Produit des actions récursoires	303	278	248		-10,8%
Total des dépenses	6'436	6'662	6′746		1,2%
Prestations à court terme (indemnités journalières, frais de traitement)	3′573	3′768	3′847		2,1%
Prestations de longue durée (rentes, prestations en capital)	1′930	1′931	1′947		0,8%
Frais d'administration et de gestion, prévention des accidents et autres dépenses	933	964	952		-1,3%
Résultat d'exploitation	2'009	1′903	1′623		-14,7%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	1′333	1′111	1′000		-10,0%
Constitution de provisions et réserves	1′666	1′706	1′569		-8,1%
Capital	48'823	50′530	52'099		3,1%

A l'exception de l'exercice 2008 (pertes de valeur du capital à cause de la crise boursière), les recettes de l'AA ont toujours été supérieures à ses dépenses. Les résultats positifs ont permis d'accumuler du capital (2015 : 52,1 milliards de francs) sous forme de provisions et de réserves. Les rentes AA sont financées par répartition (jusqu'en 31.12.2016).

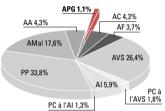
Allocations pour perte de gain

Les allocations pour perte de gain (APG) couvrent en partie la perte de salaire des personnes servant dans l'armée, la protection civile ou le service civil. Depuis le 1.7.2005, elles assurent aussi une allocation de maternité pour les femmes actives. Les personnes en service ou leurs employeurs recoivent une allocation de base, pour enfant, pour frais de garde et d'exploitation. Dans le cas de l'allocation de maternité, il s'agit d'indemnités journalières pour une durée maximale de 14 semaines. Les APG sont entièrement financées par les cotisations salariales.

Quelle est la part des APG dans les dépenses des assurances sociales?

Dépenses en 2015, en %

Sur l'échelle des dépenses (158 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les APG, avec 1,1 %, viennent en dernière position, 95.3 % de leurs dépenses sont consacrées aux allocations en cas de service et de maternité



A combien se montent les APG?

Prestations

Allocation de base pour personnes en service 2017	En % ¹	Minimum fr./jour	Maximum fr./jour
Recrues	-	62	62
Actifs	80 %	62	196
Non-actifs	-	62	62
Allocation de maternité	80 %	1	196
Prestation movenne 2016, en francs par jour	Service	Ecole	Maternité

Prestation moyenne 2016, en francs par jour	Service militaire	Ecole de recrue	Maternité
	139	62	123

Combien de personnes touchent des prestations des APG?

Bénéficiaires des APG par type d'allocation

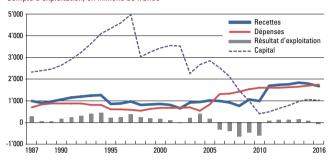
Année		Allocation			
	Armée	Service civil	Protection civile	Autres ²	de maternité
2013	132′740	16'690	56′640	46'080	74′600
2014	127′920	18'060	56′790	48'040	77′630
2015	123'220	19'010	57'040	47′730	79'640
2016	122′790	19′790	56′530	48'360	81′440

¹ En % du revenu moyen acquis avant le service / avant l'accouchement.

² Recrutement, Jeunesse et Sport et moniteurs de jeunes tireurs.

A combien se montent les recettes et les dépenses des APG?

5 Compte d'exploitation, en millions de francs



	2013	2014	2015	2016	TV 2016
Total des recettes	1′779	1′838	1′811	1′694	-6,5%
Cotisations assurés/employeurs	1′766	1′790	1′818	1′658	-8,8%
Produit du capital, var. de valeur du capital	13	48	-7	35	576,9%
Total des dépenses	1′638	1′668	1′703	1′746	2,5%
Prestations en espèces ³	1′635	1′666	1′700	1′742	2,5%
dont indemnité en cas de service	817	806	821	819	-0,2%
dont indemnité en cas de maternité	743	783	802	847	5,7%
Frais d'administration et de gestion	3	3	3	3	8,6%
Résultat d'exploitation	141	170	108	-52	-147,8%
Résultat de répartition (sans le produit du capital et les variations de valeur du capital)	128	122	115	-87	-175,5%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	138	136	131	-71	-154,2%
Capital	798	968	1′076	1′024	-4,8%

Après avoir diminué durant les années 1990, les dépenses ont augmenté en 2005/2006. L'évolution fait suite à la révision de la LAPG du 1.7.2005 (augmentation des prestations en cas de service et introduction de prestations en cas de maternité). Le capital a atteint son point culminant en 1997 avec 5 milliards de francs. Des transferts en faveur de l'Al ont été opérés en 1998 (2.2 milliards de francs) et en 2003 (1.5 milliard de francs). La forte hausse des dépenses enregistrée depuis 2005 a abouti à une baisse du capital depuis 2006. En 2010, celuici est tombé au-dessous du seuil légal. Le relèvement du taux de cotisation à 0,5 % (de 2011 à 2015) a permis de dégager des excédents de recettes. La baisse du taux de cotisation à 0,45 % (2016–2020) a entraîné en 2016 un excédent de dépenses de 0,1 milliard de francs.

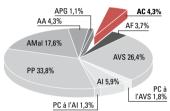
Assurance-chômage

L'assurance-chômage (AC) octroie des prestations en cas de chômage, de réduction de l'horaire de travail et d'interruption de travail en cas d'intempéries. L'indemnité en cas d'insolvabilité compense la perte de salaire consécutive à l'insolvabilité de l'employeur. L'AC assure tous les salariés et est financée en majeure partie par les cotisations salariales.

Quelle est la part de l'AC dans les dépenses des assurances sociales?

Dépenses en 2015, en %

Sur l'échelle des dépenses (158 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AC, avec 4,3 %, arrive en cinquième position. 89,4 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



A combien se montent les indemnités de l'AC?

Indemnités de chômage en 2017

En principe, l'indemnité journalière dépend du salaire soumis à l'AVS réalisé durant les six derniers mois.

Gain mensuel assuré: maximum 12'350 francs.

L'indemnité journalière s'échelonne suivant l'obligation d'entretien et le revenu :

80% du gain assuré est octroyé aux personnes

- ayant des obligations d'entretien envers des enfants
- dont le gain mensuel assuré ne dépasse pas 3'797 francs
- qui sont invalides:

70% du gain assuré, aux autres personnes.

Prestation moyenne 2016, en francs par jour	Femmes	Hommes
	129.80	171.40

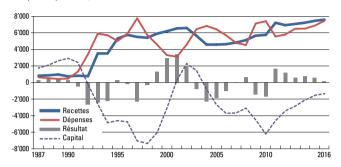
Oombien de personnes touchent des indemnités de l'AC?

Bénéficiaires d'indemnités journalières de l'AC

Année	Femmes	Hommes	Femmes et hommes
2013	133'284	162'867	296′151
2014	135′428	167'434	302'862
2015	140′217	176′679	316′896
2016	147′061	184'686	331′747

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AC?

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2013	2014	2015	2016	TV 2016
Total des recettes	7′078	7′260	7′483	7′605	1,6%
Cotisations assurés/employeurs	6′458	6'633	6′796	6′937	2,1%
Contributions des pouvoirs publics	611	618	634	657	3,6%
Produit du capital	4	5	4	5	9,0%
Autres recettes	5	3	49	6	-87,3%
Total des dépenses	6′491	6′523	6′874	7′450	8,4%
Prestations en espèces	4′925	4'896	5′238	5′729	9,4%
Cotisations aux assurances sociales	693	707	736	787	6,9%
Indemnités liées aux accords bilatéraux	189	229	194	212	9,2%
Frais d'administration et de gestion	674	684	699	719	2,9%
Intérêts débiteurs et autres dépenses	11	7	7	3	-60,6%
Résultat	587	737	610	156	-74,5%
Capital	-2′886	-2′149	-1′539	-1′384	10,1%

Après l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur l'assurance-chômage en 1984, une réserve de capital a pu être constituée jusqu'en 1990 malgré un taux de cotisation modeste. Cette réserve a été épuisée fin 1992. Le relèvement du taux de cotisation en 1993 et en 1995, puis son abaissement en 2003 et en 2004, sont facilement identifiables sur la courbe des recettes. Dès 2009, les dépenses de l'assurance ont augmenté à nouveau, en raison de la détérioration économique. Le capital de l'assurance se situait, fin 2010, à -6,3 milliards de francs. En conséquence, le taux de cotisation a été relevé à 2,2 % et la 4º révision de la LACI est entrée en vigueur en 2011 pour renforcer le principe de l'assurance, supprimer les incitations négatives et accélérer la réinsertion. L'assurance-chômage a pu ainsi terminer tous les exercices depuis 2011 sur des résultats positifs.

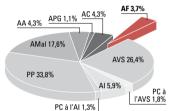
5

Les allocations familiales (AF) sont destinées à compenser partiellement les charges familiales. La loi fédérale sur les AF, entrée en vigueur en 2009, définit les montants mensuels minimaux : 200 francs pour l'allocation pour enfant et 250 francs pour l'allocation de formation professionnelle. Les salariés, les indépendants (depuis 2013) et les personnes non actives ayant un faible revenu ont droit aux AF. Les AF sont financées par les cotisations des employeurs et des indépendants (VS : des salariés aussi).

Quelle est la part des AF dans les dépenses des assurances sociales ?

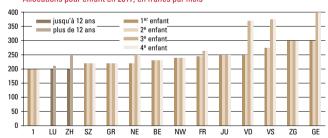
Dépenses en 2015, en %

Sur l'échelle des dépenses (158 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les AF, avec 3,7 %, viennent en septième position. 97,4 % des dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



A combien se montent les AF dans les cantons?

Allocations pour enfant en 2017, en francs par mois



Combien de personnes touchent des AF?

Nombre d'allocations selon la LAFam

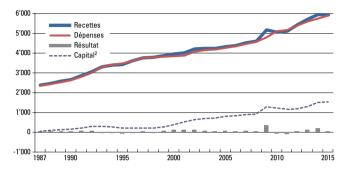
Année	Allocations pour enfant	Allocations de formation professionnelle	Allocations de naissance et d'adoption	Total
2012	1′248′082	406′169	25′015	1'679'266
2013	1′284′655	418'206	26'005	1'728'866
2014	1′313′136	424′160	27′474	1′764′770
2015	1′325′602	424'807	27′115	1′777′524

¹ UR, OW, GL, SO, BS, BL, SH, AR, AI, SG, AG, TG, TI

A combien se montent les recettes et les dépenses des AF?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2013	2014	2015	2016	TV 2015
Total des recettes	5′736	5′957	5′938		-0,3%
Cotisations assurés/employeurs	5'445	5′627	5'651		0,4%
dont: indépendants	211	212	212		-0,3%
non-actifs	5	7	7		8,2%
employeurs agricoles	17	18	19		2,7%
Contributions des pouvoirs publics	195	201	207		3,1%
Produit du capital, autres recettes	96	130	79		-39,1%
Total des dépenses	5′626	5′761	5′908		2,6%
Prestations sociales	5'488	5′609	5′756		2,6%
dont: AF aux indépendants	138	159	171		7,0%
AF aux non-actifs	97	109	117		7,1%
AF dans l'agriculture	127	119	113		-4,5%
Frais d'administration et de gestion	138	152	153		0,6%
Résultat	110	196	29		-85,1%
Capital ²	1′314	1′510	1′539		1,9%

L'évolution financière des AF est déterminée essentiellement par le montant des prestations et les taux de cotisation, ainsi que par le nombre d'enfants et de jeunes donnant droit à une prestation. La nette augmentation des dépenses en 2009 a un caractère en partie technique et s'explique par l'entrée en vigueur de la LAFam.

Compte global des assurances sociales



Résultats actuels

En 2015, les dépenses ont augmenté davantage que les recettes (cf. ③). Le résultat a ainsi baissé pour atteindre 17 milliards de francs. Après trois années nettement positives, les variations de valeur du capital sur les marchés financiers ont été légèrement négatives en 2015. Le capital cumulé des assurances sociales a atteint la marque des 883 milliards de francs.

« Compte global des assurances sociales CGAS » = selon les définitions du compte global des assurances sociales. En termes d'économie politique, les recettes n'incluent pas les variations de valeur du capital. Il se peut donc que les données s'écartent de celles du compte d'exploitation de chacune des assurances sociales. Le compte est consolidé : les imputations à double ont été apurées. Le taux de la charge sociale est le rapport entre les recettes des assurances sociales et le produit intérieur brut (PIB). Le taux des prestations sociales est le rapport des prestations sociales au PIB.

B

A combien se montent les recettes et les dépenses des assurances sociales ?

Compte global des assurances sociales CGAS, en millions de francs

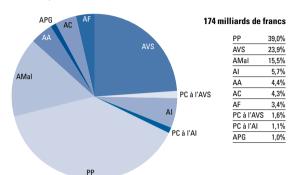
	2013	2014	2015	2016	TV 2015
Total des recettes	169'586	173'689	174′413	65′733	0,4%
Cotisations assurés/employeurs	127'692	130′268	132′398	43'843	1,6%
Contributions des pouvoirs publics	24'614	24'992	25′274	21′120	1,1%
Produit du capital (hors variations de valeur du capital)	16′661	17′803	16′143	703	-9,3%
Autres recettes	618	626	598	67	-4,5%
Total des dépenses	149'808	152'688	157′579	65′040	3,2%
Prestations sociales	127′799	130′788	135′196	63′299	3,4%
Frais d'administration et de gestion	7′738	8'457	8′728	1′616	3,2%
Autres dépenses	14'272	13'443	13'655	125	1,6%
Résultat	19′777	21′001	16′834	692	-19,8%
Variation du capital ¹	49'053	64′342	11′215	1′366	-82,6%
Capital	806′960	871′302	882′517	37′902	1,3%

¹ Résultat, variations de valeur du capital et autres variations du capital.

Quelle est la part de chacune des assurances sociales dans les recettes globales?

O

Part de chaque assurance sociale dans le total 2015, en % des recettes

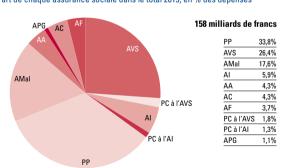


Les recettes (174 milliards de francs en 2015) proviennent majoritairement de la PP, suivie par l'AVS et l'AMal. Les cotisations des assurés et des employeurs représentent toujours la principale source de financement de ces trois assurances, suivies par les produits du capital pour la PP et par les contributions des pouvoirs publics pour l'AVS et pour l'AMal.

Quelle est la part de chacune des assurances sociales dans les dépenses globales?



Part de chaque assurance sociale dans le total 2015, en % des dépenses



Pour les dépenses (2015 : 158 milliards de francs), le pourcentage le plus important revient, en partie pour des raisons techniques, à la PP, suivie par l'AVS et l'AMal. En termes de prestations sociales, l'AVS (42 milliards de francs) était toujours devant la PP (36 milliards de francs) en 2015.

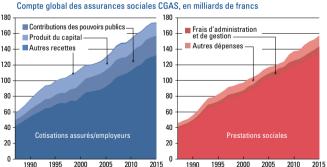
Compte global des assurances sociales

Recettes et dépenses de chacune des assurances sociales

Compte global des assurances sociales CGAS en 2015, consolidé, en millions de francs

	AVS	PC à l'AVS	Al	PC à l'Al
Total des recettes	41′902	2'778	10'011	2′004
Cotisations assurés/employeurs	30′415	-	5′096	-
Contributions des pouvoirs publics	10′737	2′778	4′804	2′004
Produit du capital (hors variations de valeur du capital)	745	-	62	-
Autres recettes	5	-	49	-
Total des dépenses	41′735	2'778	9′304	2′004
Prestations sociales	41′533	2′778	8′358	2′004
Frais d'administration et de gestion	202		689	
Autres dépenses	-	-	257	-
Résultat	167	-	707	-
Variation du capital				
Capital	44′229	_	-7′229	-

Comment ont évolué les recettes et les dépenses des assurances sociales?



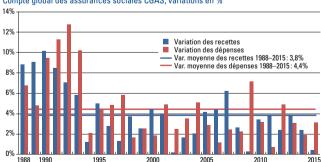
Les recettes et les dépenses du CGAS ont triplé entre 1987 et 2015. Les cotisations des assurés et des employeurs sont la principale source de recettes, suivies par les contributions des pouvoirs publics et par les produits du capital, qui constituaient encore jusqu'en 2000 une part plus importante que les contributions des pouvoirs publics. Les dépenses sont dominées par les prestations sociales.

PP	AMal	AA	APG	AC	AF	Total CGAS
68'225	27′230	7′746	1′833	7′483	5′938	174′413
54′316	22'866	6′176	1′818	6′796	5′651	132′398
-	4′110	-	-	634	207	25′274
13′796	198	1′323	15	4		16′143
113	56	248	-	49	79	598
53'470	27′793	6′746	1′703	6′874	5′908	157′579
35′504	26′337	5′794	1′700	6′168	5′756	135′196
4′855	1′316	812	3	699	153	8′728
13′111 ¹	140	140	-	7	-	13′655
14′754	-563	1′000	131	610	29	16′834
9′100	-256	1′569	108	610	29	11′215
779'400	12'943	52'099	1′076	-1′539	1′539	882′517

Quels sont les taux de croissance des recettes et des dépenses des assurances sociales?

G

Compte global des assurances sociales CGAS, variations en %



En 2015, les recettes (0,4 %) ont nettement moins augmenté que les dépenses (3,2 %). Ces deux taux de progression sont inférieurs aux taux d'augmentation moyens depuis 1987, qui sont de 4,0 % pour les recettes et de 4,5 % pour les dépenses.

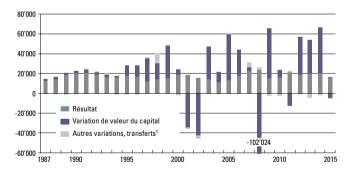
¹ Prestations de sortie, paiements à d'autres assurances, intérêts passifs

Compte global des assurances sociales

A combien se montent les réserves des assurances sociales?

Capital des assurances sociales CGAS, en millions de francs

	2012	2013	2014	2015	2016
Capital	757'906	806'960	871'302	882'517	
AVS	42'173	43'080	44'788	44'229	44'668
Al	-9'351	-8'765	-7'843	-7′229	-6'406
PC	_	-	_	-	_
PP	667'300	712′500	770'300	779'400	
AMal	12'241	12'096	13'199	12'943	
AA	47′157	48'823	50'530	52'099	
APG	657	798	968	1′076	1′024
AC	-3'474	-2'886	-2'149	-1′539	-1′384
AF	1'203	1′314	1′510	1′539	
Variation du capital	55′512	49'053	64'342	11′215	
AVS	2'026	908	1′707	-558	438
Al	595	586	922	614	823
PC	_	-	-	-	-
PP	46′700	45'200	57'800	9'100	
AMal	2'592	-145	1′102	-256	
AA	2'262	1'666	1′706	1′569	
APG	148	141	170	108	-52
AC	1′158	587	737	610	156
AF	31	110	196	29	

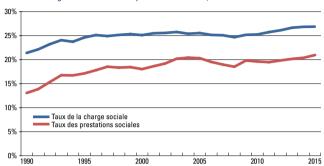


Le montant du capital des assurances sociales est déterminé par les résultats et les variations de valeur du capital. Fin 2008 (crise financière), il a fondu de 76 milliards de francs, après avoir déjà perdu 46 milliards lors de l'éclatement de la bulle technologique en 2001–2002. Avec des variations de valeur du capital de -4 milliards de francs sur les marchés financiers et un résultat de 17 milliards de francs, le capital financier a progressé de 1,3 % en 2015 pour atteindre 883 milliards.

Comment ont évolué les recettes et les prestations des assurances sociales par rapport à l'économie nationale?



Taux de la charge sociale et taux des prestations sociales, en % du PIB



Le taux de la charge sociale est le rapport entre les recettes des assurances sociales et le PIB. La hausse des cotisations pour améliorer le financement des assurances sociales a entraîné, après 2010, une hausse constante du taux de la charge sociale. Il a atteint un nouveau plafond en 2015 avec 26,9 %. Le taux des prestations sociales est le rapport entre les prestations sociales et le PIB. Il est passé de 13.0 % en 1990 à 20.9 % en 2015 (hausse de 7.9 points).

Comment se répartissent les prestations sociales (CGAS)? Prestations sociales par fonction en 2015, en %







Plusieurs assurances sociales sont impliquées dans le versement des prestations relevant d'une même fonction. C'est le cas, par exemple, de l'AVS, de la PP et des PC pour les prestations de vieillesse en espèces. En 2015, ces prestations représentaient 52,9 % de l'ensemble des prestations.

Taux de cotisation et données générales

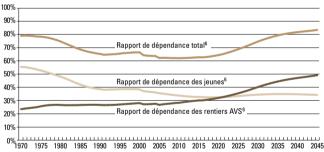
A combien se montent nos cotisations aux assurances sociales?

Taux de cotisation 2017

	Salariés et leurs employeurs en % du revenu			Indépendants en % du revenu		-actifs incs/an
	Salariés	Employeurs	Total		Min.	Max.
AVS ^{1,2}	4,200%	4,200%	8,400%	4,200%-7,800%	392	19'600
AI ^{1,2}	0,700%	0,700%	1,400%	0,754%-1,400%	65	3′250
APG ^{1,2}	0,225%	0,225%	0,450%	0,242%-0,450%	21	1′050
AC ^{1,3}	1,100%	1,100%	2,200%	_	-	-
AAP ^{1,3}	-	0,720%	0,720%	facultative	-	-
AANP ^{1,3}	1,320%	-	1,320%	facultative	-	-
PP ⁴	7,750%	10,520%	18,270%	facultative	-	-
AF ⁵	seulement VS : 0,300%	0,100% – 3,630%	0,100%- 3,630%	0,300% - 3,400%	-	-

Quelle est la part des jeunes et des rentiers en Suisse?

Indicateurs de l'évolution démographique



Le taux des rentiers AVS augmentera rapidement ces prochaines décennies. Si, à la fin 2015, on comptait 30 personnes ayant l'âge AVS pour 100 personnes en âge d'être actives, cette proportion passera probablement à 40 personnes fin 2030 et à 50 fin 2045.

- 1 AVS, AI, APG, AC, AA: base = revenu AVS
- 2 Pour les retraités exerçant une activité lucrative : franchise annuelle de 16'800 francs par an.
- 3 Gain maximum assuré = 148'200 francs par an. AC: une cotisation AC de 1 % est prélevée sur la part du salaire qui dépasse 148'200 francs. AAP, AANP: taux de prime brute moyenne (2015). Taux de prime en fonction du risque. Réglementation spéciale pour les actifs à temps partiel.
- 4 Statistique des caisses de pensions 2015, taux de cotisations moyennes, en % du salaire assuré (max. 846'000 francs). Les cotisations sont fixées par les institutions de prévoyance.
- 5 2015, réglementation différente selon les cantons et les CAF.
- 6 Rapport de dépendance des rentiers AVS: population des rentiers par rapport à la population active. Rapport de dépendance des jeunes: population des jeunes par rapport à la population active. Rapport de dépendance total: population des jeunes et des rentiers par rapport à la population active. Population en âge d'être active: depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de la retraite (hommes: 65 ans; femmes: jusqu'à 2000, 62 ans, de 2001 à 2004, 63 ans; depuis 2005, 64 ans). Rentiers: dès l'âge de la retraite. Jeunes: de 0 à 19 ans.

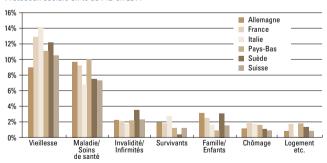
Taux de cotisation et données générales

Données statistiques diverses

	2013	2014	2015	2016
Population résidente permanente, en milliers	8'140	8'238	8'327	8'418
Indicateurs démographiques				
Rapp. de dépendance des rentiers AVS ⁶	29,5%	29,9%	30,1%	30,2%
Rapp. de dépendance des jeunes ⁶	33,0%	32,9%	32,8%	32,6%
Rapp. de dépendance total ⁶	62,5%	62,7%	62,9%	62,8%
Personnes actives ⁷ , en milliers	4'803	4'890	4′966	5′046
Personnes soumises aux cot. AVS, en milliers	5′487	5′546	5′619	
Taux de chômage ⁸ , femmes et hommes	3,2%	3,0%	3,2%	3,3%
Femmes	3,1%	2,9%	3,0%	3,1%
Hommes	3,2%	3,2%	3,3%	3,5%
Salaires et prix, variation en % par rapport à l'a	année précé	dente		
Salaires nominaux	0,7%	0,8%	0,4%	0,7%
Prix à la consommation	-0,2%	0,0%	-1,1%	-0,4%
Produit intérieur brut ⁹ (PIB), en millions de fr.	634′776	643′784	645′556	650'087
Montants limites pour exonération d'impôts	3a			
Assurés à la PP	6'739	6'739	6'768	6'768
Indépendants	33'696	33'696	33'840	33'840

Quelle est la situation de la Suisse en comparaison internationale?

Protection sociale en % du PIB en 2014



Par rapport aux autres pays, la Suisse est celui qui dépense le moins pour la protection sociale, proportionnellement au PIB. Par exemple, les dépenses représentent 32,2 % du PIB en France, contre 24,4 % en Suisse. Dans tous les pays, les ressources sont principalement dévolues aux systèmes de retraite et de santé.

⁷ Personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération.

⁸ Chômeurs enregistrés (moyenne annuelle) par rapport à la population résidante active.

⁹ Le PIB englobe toute la création annuelle de valeur ajoutée économique à l'intérieur des frontières suisses.

Abréviations

AA	Assurance-accidents
AAC	Assurance-accidents des chômeurs
AANP	Assurance-accidents non professionnels
AAP	Assurance-accidents professionnels
AC	Assurance-chômage
AF	Allocations familiales
Al	Assurance-invalidité
AMal	Assurance-maladie
AMat	Allocation de maternité
APG	Allocations pour perte de gain
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
BNS	Banque nationale suisse
CAF	Caisse d'allocations familiales
CGAS	Compte global des assurances sociales
DFI	Département fédéral de l'intérieur
LAPG	Loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité
LAVS	Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants
LAFam	Loi fédérale sur les allocations familiales
LPP	Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
PC	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI
PIB	Produit intérieur brut
PP	Prévoyance professionnelle
SAS	Statistique des assurances sociales
TV	Taux de variation
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

^{...} Chiffre non disponible ou non mentionné.
Donnée absente ou n'ayant pas de sens. Les valeurs provisoires sont inscrites en italique.

Informations complémentaires sur Internet

Chapitres	Adresse	Rubrique	Contenu
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AA APG, AC, AF		ublications & Services tatistiques	Statistiques des assurances sociales suisses SAS et statis- tiques détaillées AVS, AI, PC, AF et revenus AVS
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AF	\rightarrow R	ublications & Services echerche et évaluation apports de recherche	Rapports de recherche sur les « assurances sociales »
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AA APG, AC, AF	\rightarrow P	ublications & Services ublications écurité sociale CHSS	La revue «Sécurité sociale» pré- sente régulièrement les comptes des branches d'assurance sociale et des pages statistiques actualisées.
AVS, AI, PC PP, AMal, AA APG, AC, AF	www.histoiredelased	curitesociale.ch	Aperçu général de l'histoire de la sécurité sociale en Suisse
AVS, AI, APG	www.compenswiss.c	ch	Fonds de compensation AVS/AI/APG
AVS	www.avs.bsv.admin.d	ch	Statistique de l'AVS
Al	www.ai.bsv.admin.ch	1	Statistique de l'Al
PC	www.pc.bsv.admin.c	h	Statistique des PC
AVS, AI APG, AC, AF	www.avs-ai.ch	→ Mémentos & Formulaires	Données sur les cotisations, les prestations et les conventions internationales de sécurité sociale
PP	www.ofas.admin.ch	→ Sécurité sociale	La statistique des caisses de pensions
AMal	www.ofas.admin.ch	→ Santé	Statistiques et rapports
	www.ofsp.admin.ch	→ Faits & chiffres → Statistiques de l'assurance-maladie	Statistiques, données du moni- toring et rapports de recherche
	www.obsan.admin.ch/	fr → Publications	Rapports de recherche de l'Observatoire suisse de la santé
AA		a Suva → Autoportrait apport de gestion	Données statistiques et informations générales
		ervice → Autoportrait tatistique des accidents	Données statistiques et informations générales
	→ S ¹	aits & chiffres tatistiques des assuran- es accidents et militaire	Données statistiques et rapports de recherche
AC	www.ofas.admin.ch → Tı	ravail, rémunérations	Statistiques et publications sur l'activité professionnelle et le chômage
	www.amstat.ch		Statistique suisse du marché du travail
	www.espace-emploi	.ch → Publications	Informations sur le chômage
AF		→ Allocations familiales → Statistiques	Données statistiques et informations générales



Vous trouverez des informations détaillées dans la Statistique des assurances sociales suisses 2017 qui paraîtra en automne 2017.

AVS Assurance-vieillesse et survivants ΑI Assurance-invalidité PC Prestations complémentaires PP Prévoyance professionnelle AMal Assurance-maladie AA Assurance-accidents **APG** Allocations pour perte de gain AC Assurance-chômage Allocations familiales AF CGAS Compte global des assurances sociales

Taux de cotisation et données générales

www.ofas.admin.ch